

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 DÉCEMBRE 2007

Le directeur adjoint du cabinet du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, M. Sébastien PROTO, assisté du coordonnateur M. Philippe PARINI, receveur général des finances, a reçu les fédérations syndicales du ministère le 7 décembre 2007. Toutes les fédérations étaient représentées dont la fédération des finances CGC par son Président C. CHAPUIS, accompagné de représentants du SNCT-CGC et de la CGC-Impôts. Cette réunion s'inscrivait dans le prolongement de celle du 30 novembre 2007, laquelle n'avait pas permis aux organisations syndicales, dans un constat unanime, de remplir le rôle qui leur était dévolu.

En préambule, l'administration a indiqué :

- La volonté d'avancer sur ce chantier en raison des attentes des personnels pour, corrélativement, y apporter des réponses ;
- Le souci d'instaurer un dialogue social riche dans les échanges avec les partenaires sociaux ;
- La mise en place d'un calendrier dense qui débutera à la mi-janvier 2008 avec la tenue de deux réunions par semaine, conclusives ou non;
- **L'existence d'un double niveau des discussions** qui relève pour partie de **l'Administration** et pour l'autre **du Ministre (politique)**, lequel doit rencontrer les fédérations fin janvier / début février 2008 pour décider dans **des domaines majeurs** (*les domaines majeurs qui relèvent du politique sont notamment certains thèmes qui engagent financièrement l'Etat : l'amélioration des carrières et l'harmonisation et la revalorisation des régimes indemnitaires...*).

Pour ce qui est de la méthode, les quatre groupes thématiques précédemment définis ont été reconduits :

- **n°1 : Missions, métiers et organisation;**
- **n°2 : Carrières** (dont les rémunérations) ;
- **n°3 : Filières et passerelles + règles de gestion** (mutations, affectations) et **règles de vie au travail** (horaires);
- **n°4 : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et conditions de travail ;**

La tenue, le moment venu, d'une réunion sur l'organisation du dialogue social tant au niveau national que local a également été reconduite.

Enfin, l'administration s'est engagée à adresser, sept jours avant la rencontre, les documents préparatoires. Ces derniers comporteront selon la problématique abordée des propositions plus ou moins affinées. Les organisations ont approuvé ce nouveau dispositif.

SNCT-CGC